

PER
A-522
con

BULLETIN DE L'ACFAS

C.P. 6060, MONTREAL 101, CANADA

PUBLICATION DE L'ASSOCIATION CANADIENNE - FRANÇAISE POUR L'AVANCEMENT DES SCIENCES

VOL VII No. 2

Avril 1970

COMMISSION SENATORIALE LAMONTAGNE

Tel qu'annoncé dans notre numéro précédent, nous publions aujourd'hui les recommandations de l'A.C.F.A.S. à cette commission sénatoriale sur la Politique Scientifique du Canada.

Le mémoire complet a été rédigé sous la direction de Monsieur Cyrias Ouellet de l'Université Laval et remis à la Commission en septembre dernier. Voici donc les recommandations de l'A.C.F.A.S. :

- 1 - Tout en laissant la recherche fondamentale libre de toute contrainte, les efforts actuels devraient être intensifiés de façon à développer davantage la recherche appliquée : l'appui à la recherche appliquée devrait tenir compte des facteurs scientifiques et sociaux.
- 2 - Que des mesures soient prises pour corriger la disproportion existante entre les potentiels scientifiques anglophones et francophones.
- 3 - Que des mesures soient prises pour que la répartition des subventions tienne compte de la proportion de la population canadienne-française : le groupe Canadien-Français n'obtiendra la part qui lui revient que si la politique d'excellence en matière scientifique est assortie d'une politique de développement.
- 4 - A l'occasion de mesures d'austérité qui affectent le rythme de croissance du potentiel scientifique, distinguer entre les mesures dont les effets sont passagers et celles qui compromettent le développement à long terme.

38e CONGRES - QUEBEC

Le 38e Congrès annuel se tiendra les 16 et 17 octobre 1970 à l'Université Laval de Québec.

Après avoir vécu le Congrès de l'INVENTAIRE, à Montréal l'an dernier, et riche des commentaires, suggestions et recommandations de ses membres, l'A.C.F.A.S. choisit, cette année de repenser sa formule de Congrès dans le but de permettre une participation plus importante des chercheurs et étudiants aux dialogues et discussions interdisciplinaires.

L'Université Laval recevra notre 38e Congrès les 16 et 17 octobre prochains. A cette occasion une conception nouvelle de présentations scientifiques sera mise de l'avant. La formule antérieure unique (communications individuelles) sera élargie en une formule variée et plus simple s'adaptant adéquatement aux méthodes habituelles de discussion dans chaque discipline.

Conférences principales (45 minutes), symposiums, visites et démonstrations de laboratoires, groupes de discussion "séance choc" sont autant de possibilités suggérées par le Comité d'organisation local aux secrétaires scientifiques résidants et à partir desquelles chaque secrétaire de section fixera la formule la plus appropriée à sa section: chaque section pourra ainsi choisir la formule qui convient le mieux à sa propre discipline.

Le comité d'organisation sous la présidence de Dr Gabriel Filteau, vice-doyen de la Faculté des Sciences de Laval a déjà fixé quelques échéances.

- date limite d'inscription d'une présentation (communication, conférences etc.)
1er septembre 1970
- date limite de pré-inscription: 5 octobre 1970

Soulignons enfin qu'en plus de rafraichir sa formule de Congrès, l'A.C.F.A.S. utilisera son colloque pour se relancer, fixer de nouveaux objectifs, a court comme à long terme, afin d'utiliser au mieux les pouvoirs qui lui sont confiés par l'ensemble des hommes de sciences canadiens-français et de servir davantage les intérêts de la communauté scientifique du Canada français.

Pour de plus amples informations relatives au Congrès communiquer avec le coordonnateur animateur:

Dr Gilles Julien
Département de Pharmacologie
Faculté de Médecine
Université Laval
(418) 656-2260

PROJETS DE COLLOQUES

Au cours des prochains mois, l'A.C.F.A.S. entend intensifier ses activités scientifiques et a suscité ou permis la réalisation de certains projets.

Avec la venue prochaine de l'année académique 1970-71, nous incitons les membres de l'A.C.F.A.S. à faire parvenir toute suggestion ou commentaire au sujet des activités que l'A.C.F.A.S. devrait réaliser ou aider à réaliser.

Nos activités pour l'année prochaine seront planifiées à l'avance et nous désirons mettre sur pieds plusieurs rencontres de toutes les disciplines. En nous faisant parvenir vos suggestions le plus tôt possible, l'A.C.F.A.S. pourra mieux prévoir une répartition équitable entre les diverses disciplines et les différentes Universités. Voici d'ailleurs quelques activités prévues au cours des prochains mois:

PKR
A-592
15

COLLOQUE "MOTRICITE"

Les 3, 4 et 5 juin prochains, l'A.C.F.A.S. organisera en coopération avec le Centre Hospitalier Universitaire de Sherbrooke un symposium sur la "Contribution des sciences neurologiques à la Psychopharmacologie" et "Le Système Moteur: aspects biochimiques, physiologiques, psychophysiologiques et cliniques".

Le 3 juin, où l'on parlera de "La contribution des sciences neurologiques à la psychopharmacologie", les principaux conférenciers seront: R. Guerrero-Figueroa (Université Tulane), K. Pfeiffer (Princeton), C. Shagass (Temple University). Le docteur Heinz E. Lehmann tirera les conclusions.

Les 4 et 5 juin, on considérera "Les aspects biochimiques, neurophysiologiques, psychophysiologiques et cliniques de la Motricité. Les principaux conférenciers seront: A. Barbeau (Université de Montréal), T.L. Sourkes (McGill University), L.J. Poirier (Université Laval, J. Olds (California Institute of Technology). Le docteur Herbert Jasper tirera les conclusions.

Ces trois journées scientifiques sont susceptibles d'intéresser surtout les neurologues, psychiatres, neurochirurgiens, psychologues, neurophysiologistes, neurochimistes et en général tous les cliniciens et les chercheurs dans les sciences de la santé qui voudraient se renseigner sur les développements récents dans les domaines qui feront l'objet de ces deux symposiums.

Le docteur Jacques St-Laurent est responsable de l'organisation de ces journées.

COLLOQUE "CONTROLE HORMONAL"

L'A.C.F.A.S. a accepté de participer de façon très active aussi à la mise sur pieds d'un colloque sur le "Contrôle Hormonal" à Sherbrooke à la mi-septembre 1970. Le responsable est Monsieur S.M. Husain du département de Biologie de la Faculté des Sciences de Sherbrooke. Les disciplines concernées seront la Biologie, Endocrinologie, Biochimie, Physiologie et Pharmacologie.

Les conférenciers invités sont des spécialistes du Québec, du Canada, des Etats-Unis, de France et d'Angleterre. Des informations plus précises seront données dans un proche avenir.

STAGE DE DIDACTICIENS EN MATHEMATIQUE

En collaboration avec l'Université de Montréal, l'Université de Sherbrooke, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal, l'A.C.F.A.S. organisera du 1 au 12 juin un Stage à l'intention des didacticiens en mathématique dont la participation sera limitée.

Les buts du Stage sont:

1. Amorcer un recyclage en mathématique des didacticiens, avec l'aide d'(au moins) un mathématicien sensibilisé de façon particulière aux problèmes que pose l'enseignement de la mathématique et aux expériences en cours sur ce sujet.
2. Accumuler de l'information et réfléchir ensemble sur un problème didactique d'actualité, soit la place et la nature des applications dans un programme moderne de mathématique au Secondaire.

Le Stage est organisé pour des personnes préoccupées spécialement par la didactique de la mathématique et ayant normalement une sérieuse formation universitaire en mathématique.

Le responsable de ce Stage est Monsieur Claude Gaulin, du département de Mathématique de l'Université du Québec à Montréal.

OPINION DE NOS MEMBRES

Dans les prochains numéros, nous prévoyons un espace pour y publier les opinions de nos lecteurs sur tout sujet concernant les sciences, les politiques et activités scientifiques. Nos colonnes vous sont largement ouvertes. Le Bulletin de l'A.C.F.A.S. devrait devenir le Bulletin de ses Membres.

ETES-VOUS MEMBRE EN REGLE ?

Le lecteur trouvera à la fin de ce bulletin une formule lui permettant de poser sa candidature comme membre de l'A.C.F.A.S. Déjà de nombreux nouveaux membres se sont joints à l'A.C.F.A.S. depuis la parution du numéro précédent du Bulletin. Si vous êtes déjà membre, intéressez un collègue à le devenir. Nous vous suggérons aussi d'intéresser et de faire lire le Bulletin à vos étudiants gradués.

CONTENU DU PROCHAIN BULLETIN

Nous désirons vous informer tout de suite que dans le prochain Bulletin, nous publierons un compte rendu assez détaillé du Colloque Général du 37e Congrès tenu à Montréal. Le thème de ce colloque portait sur la recherche industrielle et universitaire et des modalités de collaboration plus marquée de ces deux pôles.

LE BULLETIN SERA ENVOYE AUX MEMBRES SEULEMENT

Nous tenons à vous faire remarquer que nous ferons parvenir les PROCHAINS numéros du BULLETIN, QU'AUX MEMBRES SEULEMENT.

Médailles de l'A.C.F.A.S.

Comme par le passé l'A.C.F.A.S. décernera en octobre prochain, au cours du Congrès annuel, ses médailles ARCHAMBAULT et PARISEAU, médailles accompagnées chacune d'une bourse de \$1, 000. 00. Vous êtes invités à nous faire parvenir vos suggestions pour chacune de ces médailles (un dossier séparé pour chaque candidat). Le texte qui suit vous explique le but de chaque médaille.

Adresser vos suggestions à :

<u>Jury Pariseau</u>	A.C.F.A.S. (ou) C.P. 6060 Montréal 101, Qué.	<u>Jury Archambault</u>
----------------------	---	-------------------------

Médaille Archambault : -

La Médaille Archambault a été créée en 1953 en l'honneur du fondateur de l'Ecole Polytechnique de Montréal, Monsieur Urgèle Archambault, grâce à un don généreux de Monsieur Ignace Brouillet, président de la Corporation de l'Ecole Polytechnique et ancien président de l'A.C.F.A.S. Elle est destinée à reconnaître et à récompenser le mérite d'hommes de sciences du Canada français qui se sont signalés par des oeuvres remarquables d'ordre pratique.

Médaille Pariseau : -

La Médaille Léo Pariseau, d'abord appelée "Médaille de l'A.C.F.A.S." a été créée en 1944, grâce à un don du Dr. Léo Pariseau, premier président de l'A.C.F.A.S. Elle est destinée à reconnaître les mérites de travailleurs scientifiques canadiens-français qui se sont signalés par des travaux remarquables dans le domaine de la recherche.

En 1970 elle est décernée en sciences exactes.

ASSOCIATION CANADIENNE DE L'U.N.E.S.C.O.

Monsieur Albert Melançon, membre du Comité Exécutif, a participé à Winnipeg à la réunion annuelle de la Commission Canadienne de l'U.N.E.S.C.O., où il représentait l'A.C.F.A.S. Voici d'ailleurs un extrait de son rapport :

Sur ce plan, L'A.C.F.A.S. (comme SCITEC d'ailleurs) a tout intérêt à garder les liens étroits avec la Commission: par l'échange réciproque d'informations et de publications et par la participation à ses activités. En effet, l'A.C.F.A.S. s'intéresse essentiellement aux questions scientifiques en elles-mêmes et dans leurs implications sociales. Sa participation à l'U.N.E.S.C.O. lui permet de coordonner dans ces domaines son action avec celle de l'ensemble de la communauté scientifique nationale et mondiale, et de bénéficier des travaux faits par l'U.N.E.S.C.O. ou l'un ou l'autre des multiples organismes dans le monde qui participent à son action. Le thème de l'assemblée annuelle (l'environnement) rencontre une préoccupation majeure actuellement de SCITEC. J'ajoute qu'à travers l'U.N.E.S.C.O. on est mis au courant de l'activité scientifique d'autres organismes internationaux: Nations-Unies en général, O.T.A.N., O.C.D.E., etc.

Secrétariat de l'A.C.F.A.S.
C.P. 6060
Montréal 101
Québec, Canada.

No: – Courrier à être adressé

à la résidence

au bureau

FORMULE D'INSCRIPTION POUR DEVENIR MEMBRE INDIVIDUEL

NOM _____ PRÉNOM _____

(s.v.p. écrire en lettres moulées)

RESIDENCE	BUREAU
ADRESSE _____ (numéro et nom de rue – app.)	EMPLOYEUR _____
_____	ADRESSE _____ (numéro et nom de rue)
_____	_____
TÉLÉPHONES	_____
(résidence) _____	Nature du travail chez l'employeur
(bureau) _____ (Poste) _____	titre _____
	département _____

LIEU ET DATE DE NAISSANCE _____

ÉTAT CIVIL _____

DIPLÔMES _____

SPÉCIALITÉ _____

ÊTES-VOUS MEMBRE D'UNE SOCIÉTÉ AFFILIÉE À L'A.C.F.A.S.? OUI NON

S.V.P. NOMMER _____

Demande à être admis comme membre
individuel de l'A.C.F.A.S.

Candidature appuyée par:

Signature du candidat

Signature du parrain

Prière de joindre par chèque ou mandat-poste votre cotisation annuelle de deux (\$2.00) dollars émis à l'ordre de l'A.C.F.A.S.

Veuillez compléter ce formulaire

Voir règlements au verso

NOUVEAUX RÈGLEMENTS

Auparavant l'A.C.F.A.S. n'avait, à proprement parlé, que des Sociétés membres. A la suite de la revision de la Constitution et des Règlements, des membres individuels et corporatifs peuvent maintenant être admis à l'A.C.F.A.S.

L'Article I des nouveaux règlements se lit comme suit:

- (a) Sociétés. Est membre de l'A.C.F.A.S. toute Société scientifique de langue française qui a fait une demande d'adhésion à l'A.C.F.A.S. et qui a été acceptée par le Conseil d'administration.

Les Sociétés membres doivent présenter leur rapport annuel au Secrétariat général au moins dix (10) jours avant l'assemblée générale. Si, à cette date, le rapport n'a pas encore été reçu, la Société n'est pas autorisée à avoir des délégués à l'assemblée générale.

- (b) Membres individuels. Pour être membre de l'A.C.F.A.S., il faut avoir été accepté par le Conseil d'administration et verser annuellement le montant de la cotisation individuelle.

Les candidatures des membres individuels doivent être appuyées par un membre de l'A.C.F.A.S. avant d'être présentées au Conseil d'administration. La candidature des membres des Sociétés membres est automatiquement acceptée.

Le montant de la cotisation est fixé par le Conseil d'administration.

Le Conseil d'administration revise chaque année la liste des Sociétés membres et des membres individuels.

- (c) Membres corporatifs. Est membre de l'A.C.F.A.S., toute Corporation, Compagnie ou Association jugée susceptible, par son apport, de contribuer à la réalisation des fins de l'A.C.F.A.S. Il suffit d'avoir présenté une demande d'adhésion qui a été acceptée par le Conseil d'administration et de payer la contribution.

Le Conseil d'administration a fixé le prix de la cotisation individuelle annuelle à deux (\$2.00) dollars et a adopté le règlement suivant:

La cotisation est due le premier octobre de chaque année. Les membres, dont la candidature aura été acceptée le ou avant le 30 septembre, auront droit de vote à l'assemblée générale annuelle. Un membre dont la cotisation est échue depuis trois (3) mois n'est pas en règle. Un membre qui n'est pas en règle ne peut exercer aucun des droits que prévoient la Constitution ou les Règlements. Le non-versement de la cotisation, une année après l'échéance, est considéré comme une démission. La carte de membre est le reçu officiel.

"Groupe de Sections" – CODE

Cocher "Lettre Code" du "Groupe de Sections" qui vous intéresse:

- A- Mathématique, Statistiques et science du calcul
- B- Agronomie, Biochimie, Botanique et Ecologie Végétale, Cytologie, Zoologie et Ecologie Animale, Endocrinologie, Microbiologie, Pathologie, Pharmacologie et nutrition, Physiologie, Radiobiologie et médecine nucléaire.
- C- Chimie organique, Chimie physique
- D- Physique
- E- Sciences de l'ingénieur, Urbanisme
- F- Sciences de l'éducation, Education physique
- G- Géomorphologie, Géologie
- H- Géographie, Histoire, Philosophie, Psychologie, Sciences politiques, Sociologie, anthropologie et psychologie sociale
- I- Relations industrielles, Sciences économiques
- J- Etudes anciennes, Linguistique, Slavistique et études est-européennes
- K- Divers

